

Réservé administration	<p>NOM : PRÉNOM :</p> <p>FORMATION :</p>	
Pièces fournies	<p>Les pièces en gras sont OBLIGATOIRES pour obtenir ou actualiser votre carte d'étudiant, sous réserve de présentation à la rentrée de votre carte d'identité et du relevé de notes du diplôme requis (primo-entrants).</p> <p style="text-align: center;">Pour toute question écrivez à iutn-inscription@umontpellier.fr</p>	
OUI	NON	Pièces à déposer pour une 1^{ère} INSCRIPTION EN DUT à l'UT de Nîmes
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte Nationale d'Identité ou Passeport + Titre de séjour si vous êtes étranger hors U.E. <i>(originaux à présenter à la rentrée)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notification admission Parcoursup
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 photo d'identité récente répondant aux critères de la République Française
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déclaration sur l'honneur <i>(formulaire à télécharger)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire « Informatique et libertés » complété <i>(formulaire à télécharger)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité à votre nom ou attestation d'assurance scolaire/extra-scolaire pour l'année universitaire 2020-2021
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Journée Défense Citoyenneté (JDC) pour les étudiants de nationalité française nés à partir de 1983 -
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le relevé de notes officiel du baccalauréat portant le n° INE <i>(original à présenter à la rentrée)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes étudiant(e) international(e), le diplôme de fin d'études secondaires accompagné d'une traduction assermentée (si le document n'est pas rédigé en français) <i>(original à présenter à la rentrée)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous avez déjà été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, les attestations de réussite et/ou relevés de notes obtenus depuis le baccalauréat

En cas de paiement demandé se munir d'une Carte bancaire Visa ou MasterCard

OUI	NON	Pièces à déposer pour une RÉINSCRIPTION EN DUT à l'IUT de Nîmes
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte Nationale d'Identité ou Passeport + Titre de séjour si vous êtes étranger hors CEE <i>(originaux à présenter à la rentrée)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déclaration sur l'honneur <i>(formulaire à télécharger)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Formulaire « Informatique et libertés » complété <i>(formulaire à télécharger)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité à votre nom ou attestation d'assurance scolaire/extra-scolaire pour l'année universitaire 2020-2021

En cas de paiement demandé se munir d'un Carte bancaire Visa ou MasterCard

OUI	NON	Pièces complémentaires SELON VOTRE SITUATION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes mineur(e) à la date d'inscription, le formulaire « autorisation d'inscription pour étudiant(e) mineur(e) » <i>(formulaire à télécharger)</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous étiez déjà inscrit(e) à l'UM ou dans un établissement français de l'enseignement supérieur l'année précédente, votre carte étudiant(e) 2019-2020
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes boursier(e), l'attestation/notification de la bourse 2020-2021
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes admis(e) par transfert, l'autorisation de transfert tamponnée et signée par l'université de départ
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Si vous êtes pupille de la Nation, le jugement du TGI <i>(original à présenter à la rentrée)</i>

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Attention : tous les originaux pourraient vous être demandés ultérieurement.

Art. D.612-4 du Code de l'Éducation

Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.